



Centre de Nantes

Nantes, le 10 janvier 1997

Rue de l'Île d'Yeu - B.P. 1105 - 44311 Nantes cedex 03
Tél. 40 37 40 00 - Fax 40 37 40 01

N° 97.05- DEL/NT/HG/FB

Directeur Départemental des
AFFAIRES MARITIMES

44039 NANTES CEDEX 04

Objet : Mise en dépôt des sédiments issus du curage et du recalibrage des étiers de Millac et du Falleron.
V/réf. : n° 912/SEC.

Monsieur le Directeur,

L'envoi du dossier ci-dessus référencé a fait l'objet d'une analyse attentive de la part de nos services. Nous avons déjà été amenés à formuler un avis sur le projet (avis n° 94.70-DEL/NT/HG/FB) mais nous notons qu'en 1994 celui-ci ne portait pas spécifiquement sur la question de mise en dépôt des sédiments. Cet aspect n'était alors qu'à peine évoqué, sans estimation des cubages ni de la qualité des matériaux déplacés.

Le projet actuel, avec le document d'incidence joint, nous semble présenter quelques imprécisions sur lesquelles nous souhaitons obtenir des compléments d'information avant de pouvoir formuler notre avis.

Dans le dossier de 1994, nous avons extrait et joint au présent courrier une copie des profils en travers des deux étiers dressés par le SMN, qui montrent que les travaux projetés devraient, sauf erreur de notre part, amener le déplacement de sédiments provenant surtout des berges des étiers dans le cadre du recalibrage. Or, les stations échantillonnées pour analyses chimiques, telles que présentées actuellement, font apparaître un échantillonnage qui, pour l'essentiel, concerne le milieu et le fond des étiers, une seule station étant réalisée au niveau de la berge, pour l'étier de Millac (cf. p. 35 de l'étude d'incidence).

Nous notons que les résultats affichés page 36 indiquent une qualité sensiblement moins bonne pour ce prélèvement que pour les autres.

Prenant en considération la vocation aquacole de cette zone et de celle alimentée par l'étier de la Charruau Blanche, ainsi que l'existence de projets de développement d'activités ostréicoles à proximité immédiate des secteurs concernés par les travaux et par le stockage des déblais, nous demandons que soit réalisé un échantillonnage complémentaire des sédiments représentatifs des principales zones d'extraction.

Les analyses porteront sur les paramètres cités en tableau page 36, auxquels sera ajouté le TBT, en raison du risque spécifique que ce contaminant présente pour l'ostréiculture.

Nous pourrions formuler notre avis au vu de cette information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et renouvelant tous nos voeux pour la nouvelle année, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef du Laboratoire DEL Nantes,

H. GROSSEL